

Les chemins de Seine Saint Denis

360 km d'itinéraires - C'est en Seine Saint Denis
2GR® - 2 GR® de Pays - 27 PR labellisés



Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine- Saint-Denis (C.D.R.P. 93) est une association loi 1901, créée en 1985. Notre objectif est de promouvoir et développer la pratique de la randonnée pédestre sous toutes ses formes sur notre territoire départemental. Une équipe de randonneuses et de randonneurs bénévoles passionnés forment le comité directeur. Ils sont répartis en 14 commissions.

Proposer différentes pratiques de rando : tous publics, découverte & patrimoine, santé®, marche nordique, rando challenge®, endurance

- Créer, baliser et entretenir les itinéraires de randonnée en Seine-Saint-Denis : GR®, GR® de Pays et PR.
- Organiser Marche en 93 : toujours le dernier week-end de septembre, plusieurs randonnées et animations vous sont proposées.
- Organiser des formations à l'orientation, l'animation, le balisage, la sécurité, la découverte de la nature, etc.
- Contribuer à la protection de l'environnement.
- Représenter les intérêts des randonneurs et de leurs associations.
- Faire découvrir la randonnée aux jeunes.

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre, par ses Comités, offre à chacun la possibilité de découvrir la vie associative et de participer activement aux multiples actions citoyennes qu'elle propose en s'engageant bénévolement.

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine-Saint-Denis

✉ contact@randopedestre93.fr <http://www.randopedestre93.fr/>

☎ 01 48 54 00 19



<https://www.mongr.fr/>



Application mobile : Seine Saint Denis les Chemins



PR®

PR 7 - Un parcours Trois Histoires

4 H 00

12 km

Cet itinéraire propose de parcourir d'anciens noyaux villageois ayant vécu différentes phases d'extensions, de rénovations et d'aménagements en lien avec l'extension de la capitale. Itinéraire thématique de découverte du patrimoine industriel, des infrastructures de transport, des équipements et urbanisme des années 1920/1930 et d'un paysage urbain modelé par le relief, l'exploitation ancienne des carrières et les forts militaires.

SITUATION

Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil à la périphérie Est de Paris.

PARKING

Gare RER Pantin



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Gare de Pantin
- Canal de l'Ourcq
- Eglise Saint-Germain l'Auxerrois
- Cité jardin Henri Sellier du Pré Saint-Gervais
- Fort de Romainville
- Villa des Lions
- Le parc du Château de l'étang
- Le clos à pêches
- Le parc départemental Jean Moulin-Les Guilands
- Eglise ND de Pontmain



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Paris : Cité des Sciences et de l'Industrie, Géode, parc de la Villette
- Bobigny : parc départemental de la Bergère
- Rosny : église, fort de Rosny, musée de l'Histoire
- Vincennes (94) : chateau et bois



BALISAGE

Jaune

©IGN-2018-Autorisation n° 175427-225773

Copie et reproduction interdite

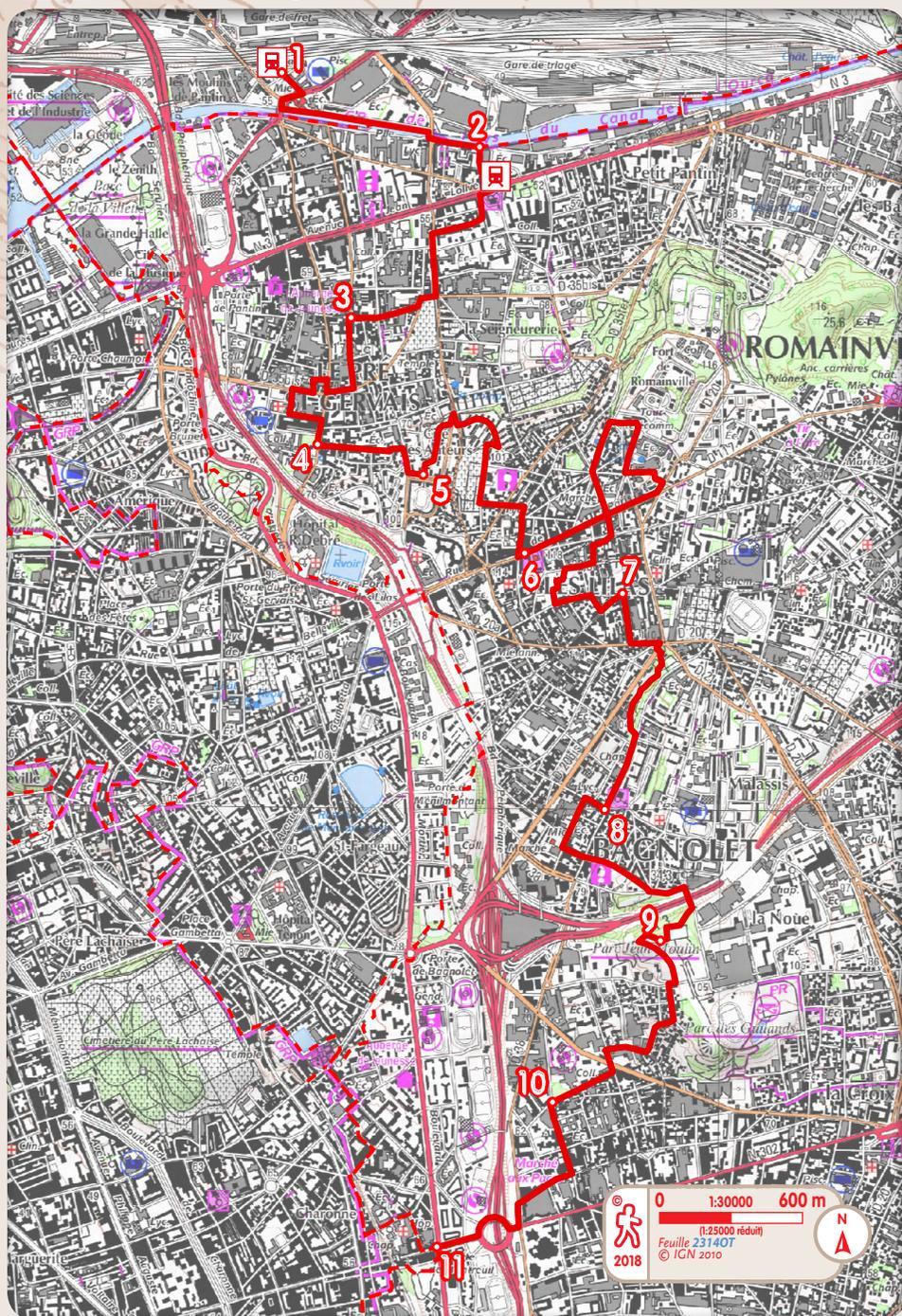


• CDT de Seine-Saint-Denis : 140 Avenue Jean Lolive, 93500 Pantin, 01 49 15 98 98, info@tourisme93.com, www.tourisme93.com.



Comité

• Comité départemental de la randonnée pédestre de Seine-Saint-Denis : 1 ter place des Martyrs de la Résistance et de la Déportation, 93110 Rosny-sous-Bois Seine-Saint-Denis, 01 48 54 00 19, contact@randopedestre93.fr, www.randopedestre93.fr ou www.facebook.com/CDRP93/.



- 1** Départ de la Gare RER E de Pantin. Prendre à gauche l'avenue de la Gare, à droite la rue Sadi-Carnot. Aller à droite avenue du Général Leclerc, à gauche jusqu'au quai de l'Ourcq, l'emprunter et traverser le canal en prenant la rue Delizy. Tourner à gauche quai de l'Aisne puis suivre le Chemin de Halage jusqu'au Mail Charles de Gaulle.
- 2** Tourner à droite Mail Charles de Gaulle. Suivre à gauche l'avenue Jean-Lolive, la traverser, la reprendre dans l'autre sens jusqu'à l'Église de Pantin. Tourner à gauche à la Place de l'Église, prendre tout droit la rue de la Paix, à gauche la rue Jules Auffret, à droite la rue Méhul puis suivre la rue Gutenberg.
- 3** Suivre à gauche la rue Baudin, à droite la rue Gabriel Péri, à droite la rue André Joineau et à gauche la rue du 14 Juillet. Emprunter à gauche la rue Paul de Kock et à droite la rue d'Estienne d'Orves. Tourner à gauche rue Simonnot puis à gauche rue Jean-Baptiste Semanaz. Prendre à droite la rue André Joineau jusqu'à la Villa du Pré.
- 4** Entrer dans la Villa du Pré et suivre la grande avenue. Emprunter à gauche un passage non dénommé puis suivre à droite, (▲ > escalier,) l'avenue Jean Jaurès jusqu'à la place Séverine.
- 5** Aller à gauche pour entrer dans la cité Henri Sellier. En sortir par la droite dans la rue Jules Jacquemin. Traverser l'espace vert et emprunter l'avenue Thalie. Tourner à droite rue Marcelle puis à gauche rue de la Convention et rue de l'Égalité. Emprunter à gauche la rue de la Rochefoucauld et à droite la rue Jean Moulin.
- 6** Suivre à gauche la rue de Paris pour tourner à gauche avenue Waldeck Rousseau. Après la place du Général De Gaulle, prendre à droite la rue du Garde Chasse. Tourner à droite rue Paul Langevin encore à droite rue du Château puis 2 fois à gauche allée des Hortensias. Tourner à droite rue des Sablons, de nouveau à droite rue de Paris. Emprunter à gauche la rue Jacques Catric, traverser le boulevard de la Liberté et continuer à droite rue Lecouteux. Prendre à gauche la rue Rouget de l'Isle et à droite la rue Romain Rolland. Traverser à gauche le parc Lucie Aubrac. Suivre à gauche la rue de Romainville, à droite rue de l'Est puis à gauche rue de Noisy Le Sec.
- 7** Prendre à droite la rue Socrate. Emprunter à gauche l'avenue Pasteur. Tourner à droite et traverser le parc du Château de l'Étang. Sortir du parc en empruntant à droite la rue Sadi-Carnot.
- 8** Tourner à droite rue Marie-Anne Colombier et à gauche rue Charles Graindorge. Aller à gauche rue Raoul Berton, traverser la rue Sadi-Carnot et la place du Centre, continuer tout droit dans l'avenue Jules Vercuysse et avenue du Général Leclerc. Prendre à droite la rue Charles Delescluze. Entrer à droite dans le parc Départemental Jean Moulin. [👁 > Bien suivre le balisage.]
- 9** Sortir du parc et prendre à droite la rue de l'Épine puis de la Capsulerie. Tourner à gauche rue Blanche, à droite la sente des Ravins. Aller à droite rue de la Fraternité, à gauche rue Robespierre. Prendre la deuxième rue à droite du Lieutenant Thomas.
- 10** Tourner à gauche rue Jules Ferry. Prendre à droite la rue Étienne Marcel. Suivre à gauche la rue du Professeur Lemierre. Tourner à droite au le rond-point de la Porte de Montreuil et prendre l'avenue de la Porte de Montreuil jusqu'au métro Porte de Montreuil (ligne 9).